

COMMUNE DE PRIAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18/12/2018

Présents : Gérard THEVEAUX, Gilles MAJORCZYK arrivé à 20h08, Wilfried RODEMET, Jean-Claude AUSINA, Eric TEYSSIER, Sacharalen CAPRON, Daniel JANIN, Fabienne CHARMETANT, Sylvain GIRARD.

Excusés : Christian HEYBERGER pouvoir à Wilfried RODEMET, Didier PAUCHET pouvoir à Gérard THEVEAUX, Christian OWCZAREK.

Absents : Jean-François BRAON, Jean-Louis FAVIER.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Novembre 2018 a été approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Wilfried RODEMET.

DELIBERATIONS

Demande de subvention – Aménagement de la rue de l'Eglise / route de la Dombes

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver la demande de subvention au Conseil Départemental au titre des amendes de police 2019 pour l'aménagement sécuritaire de la route de la Dombes et de la rue de l'Eglise.

La dépense subventionnable s'élève à 138 710.00 € HT pour un taux d'intervention de 15 % soit 20 807 €.

Adoptée par 9 voix pour et 2 abstentions (D. JANIN, F. CHARMETANT)

Décision modificative n°6/2018 au budget principal n°6/2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des ouvertures et des virements de crédits au budget principal de l'exercice 2018.

Monsieur le Maire propose de procéder aux modifications suivantes :

INTITULE	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
020	Dépenses imprévues	7 520.00 €		
2041582	Subventions d'équipement versées		100.00 €	
2051	Concessions, droits similaires		226.00 €	
21312	Bâtiments scolaires	3 000.00 €		
2151	Réseaux de voirie		12 714.00 €	
21578	Autre matériel et outillage	1 120.00 €		
2184	Mobilier	700.00 €		
2188	Autres immobilisations.	700.00 €		
TOTAL DEPENSES		13 040.00 €	13 040.00 €	
TOTAL RECETTES		-	-	
TOTAL INVESTISSEMENT		13 040.00 €	13 040.00 €	
FONCTIONNEMENT				
63512	Taxes foncières	20.00 €		
66111	Intérêts réglés à l'échéance		20.00 €	
TOTAL DEPENSES		20.00 €	20.00 €	
TOTAL RECETTES		-	-	
TOTAL FONCTIONNEMENT		20.00 €	20.00 €	

Adoptée à l'unanimité

Modification du tableau des emplois de la commune – Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel en raison de l'augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire,

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi à temps non complet au grade d'adjoint technique, au 1^{er} échelon, IB 347, IBM 325. La durée maximale de travail serait fixée à 8 heures hebdomadaires pour assurer la mission d'agent polyvalent de restauration scolaire.

Adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Bulletin Municipal

Le bulletin est en cours de mise en forme. Après adjonction de l'état civil il sera imprimé pour début Janvier 2019.

Intercommunalité

Une réunion du Bureau Communautaire a eu lieu le 12 Décembre 2018.

La déchetterie de Pont d'Ain sera ouverte deux demi-journées supplémentaires par semaine, suite à un accroissement de la masse salariale (un agent recruté à mi-temps). Il a aussi été évoqué en commission petite enfance, jeunesse et personnes âgées le portage des repas.

A cette occasion il est rappelé qu'aucune tournée n'existe sur Priay pour le moment. Les personnes qui seraient intéressées doivent se faire connaître auprès de la Communauté de Communes. Le prix moyen par repas s'établit à 9,80 €.

Divers

Il est signalé des vols de containers à poubelle sur la commune. Il est rappelé de sortir les containers la veille de la collecte et de les rentrer le jour même.

Plan d'eau des Brotteaux (19 ha)

Le bail d'une durée de six ans signé avec la Fédération de Pêche de l'Ain arrive prochaine à échéance. Suite au manque d'intérêt d'autres acteurs pour reprendre le plan d'eau, il est proposé de renégocier un bail de trois ans avec la Fédération.

Cependant, il serait souhaitable que celle-ci porte un peu plus d'attention à la surveillance et à l'entretien de ce plan d'eau (travaux de nettoyage, etc. exécutés le plus souvent par les employés communaux).

Bâtiment situé à côté du cimetière

La commune va tout d'abord chercher à louer le local à une personne de la commune au tarif de 650 €/mois. Le périmètre de recherche sera élargi par la suite s'il n'est pas trouvé de locataire.

Affaires scolaires et jeunesse

La manifestation « Sur Un Air de Famille » est prévue sur le territoire de la commune le 15 Juin 2019. Le travail de recherche des animations se poursuit à l'échelle de la Communauté de Communes. La Commune a commencé l'aménagement de la descente entre le terrain dit « Fayard » et les bords de rivière.

Le conseil d'école a eu lieu le 30 Novembre. Il a été adopté le règlement intérieur, et il a aussi été évoqué le projet intergénérationnel (notamment avec les demies-journées passées à la Résidence des Jardins de Monal).

Fibre

Les dernières poches de travaux sont en cours de réalisation. Il reste à cette occasion encore des adresses à préciser auprès du SIEA.

Prochain Conseil : date à déterminer.